

WEBINAIRE • MERCREDI 6 OCTOBRE - 11H30 à 12H30

Identification des acteurs dans les référentiels nationaux

MARC DEVOS
Responsable
d'Offre de services

YARONG HU WEBER
Responsable
d'Offre de services

ALEXIS BREITHOFF
Responsable
de Programme Annuaire

Bonnes pratiques pour la web-conférence



1. Communiquer via Livestorm

- Tout au long de la présentation, vos micros et caméras sont coupés : le chat permettra de dialoguer et de poser les questions.

2. Revoir le webinaire

- Ce webinaire est enregistré. Il sera mis en ligne prochainement sur le site internet et sur la chaîne Youtube de l'Agence.
- Indiquez votre email dans les commentaires si vous souhaitez recevoir le support de présentation rapidement.

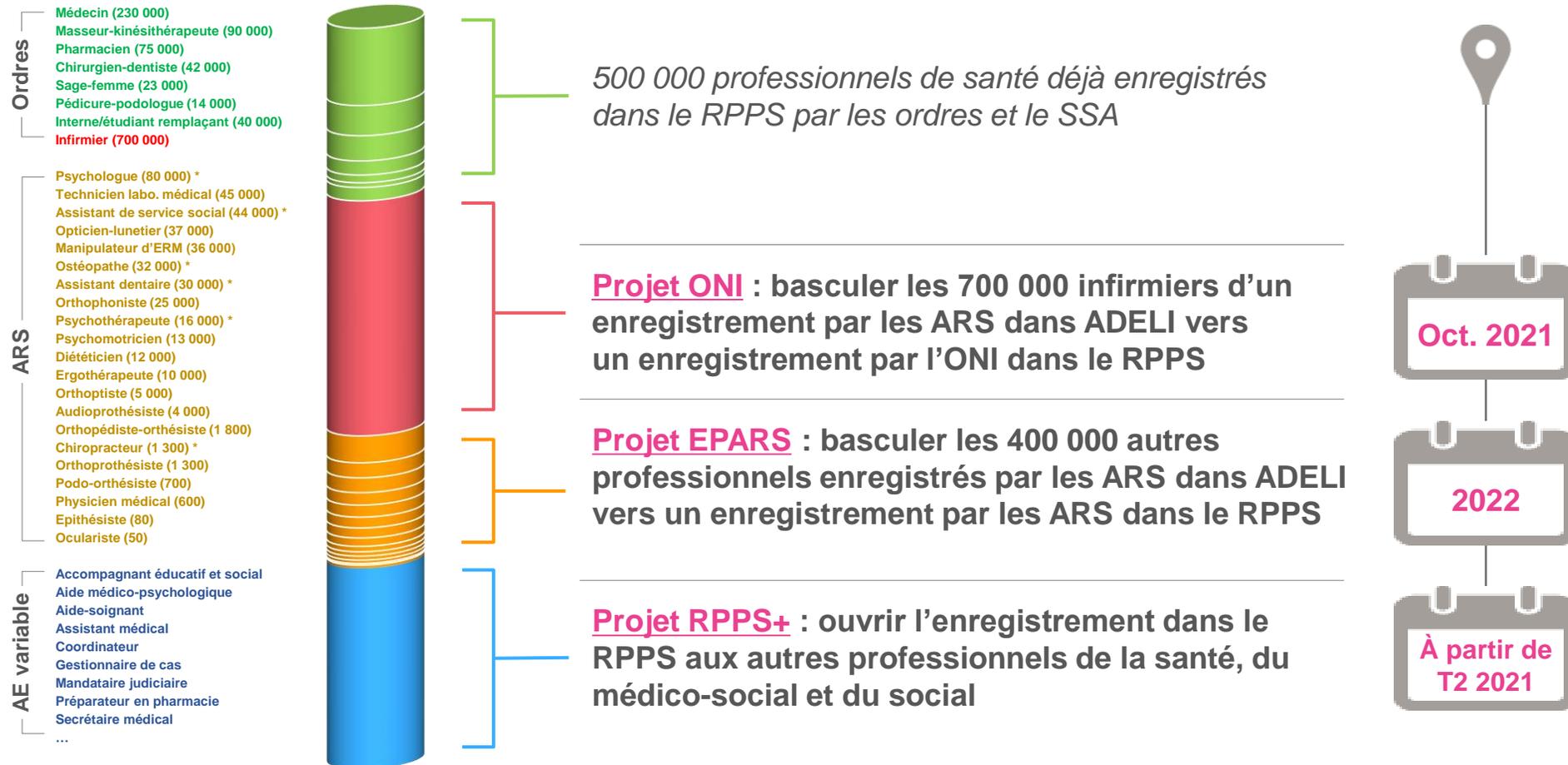
Au programme

1. **Elargissement du périmètre et uniformisation des acteurs du référentiel RPPS**
2. **La bascule des infirmiers dans le RPPS**
3. **Les bascules des autres professionnels ADELI dans le RPPS**
4. **L'enregistrement des professionnels dans le RPPS+**
5. **Le programme FINESS+**
6. **Les nouveaux services de publication des professionnels de santé**

1. Elargissement du périmètre et uniformisation des acteurs dans les référentiels nationaux

1. Identification des acteurs dans les référentiels nationaux

Elargissement du périmètre et l'uniformisation des acteurs du référentiel RPPS



2. La bascule des infirmiers vers le RPPS



La bascule des infirmiers d'ADELI vers le RPPS



**Autorité
d'enregistrement**

Pré-bascule



**Identifiant
national**

Les infirmiers se voient actuellement attribuer un **numéro ADELI, qui change en fonction du département.**

Post-bascule



Simplification administrative

Les infirmiers se verront attribuer un **numéro RPPS, unique et pérenne.**

- *L'identifiant ADELI deviendra obsolète.*
- *Il n'y aura plus de nouveau numéro ADELI.*
- *Chaque numéro RPPS attribué lors de la bascule sera mis en correspondance du ou des dernier(s) numéro(s) ADELI connu(s).*

Les services impactés par la bascule



Les référentiels de l'Annuaire Santé et ses extractions



Les commandes et renouvellement de cartes CPS



La messagerie sécurisée de santé



Pro Santé Connect et la e-CPS

Pro Santé Connect



Les infirmiers non inscrits à l'Ordre après la bascule n'auront pas de numéro RPPS, et n'apparaîtront plus dans l'Annuaire Santé.

Cependant, l'ANS privilégie une continuité de service pour les infirmiers, y compris ceux qui ne sont pas inscrits à l'Ordre.

3. La bascule des autres professionnels ADELI vers le RPPS



Les bascules des autres professionnels ADELI vers le RPPS



	Pré-bascule	Post-bascule
Autorité d'enregistrement		
Identifiant national	<p>Les professionnels se voient actuellement attribuer un numéro ADELI, qui change en fonction du département et de la profession.</p>	<p>Les professionnels se verront attribuer un numéro RPPS, unique et pérenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'identifiant ADELI deviendra obsolète.</i> - <i>Il n'y aura plus de nouveau numéro ADELI.</i> - <i>Chaque numéro RPPS attribué lors de la bascule sera mis en correspondance du ou des dernier(s) numéro(s) ADELI connu(s).</i>

Les services impactés par les bascules

- 

Les référentiels de l'Annuaire Santé et ses extractions
- 

Les commandes et renouvellement de cartes CPS
- 

La messagerie sécurisée de santé
- 

Pro Santé Connect et la e-CPS

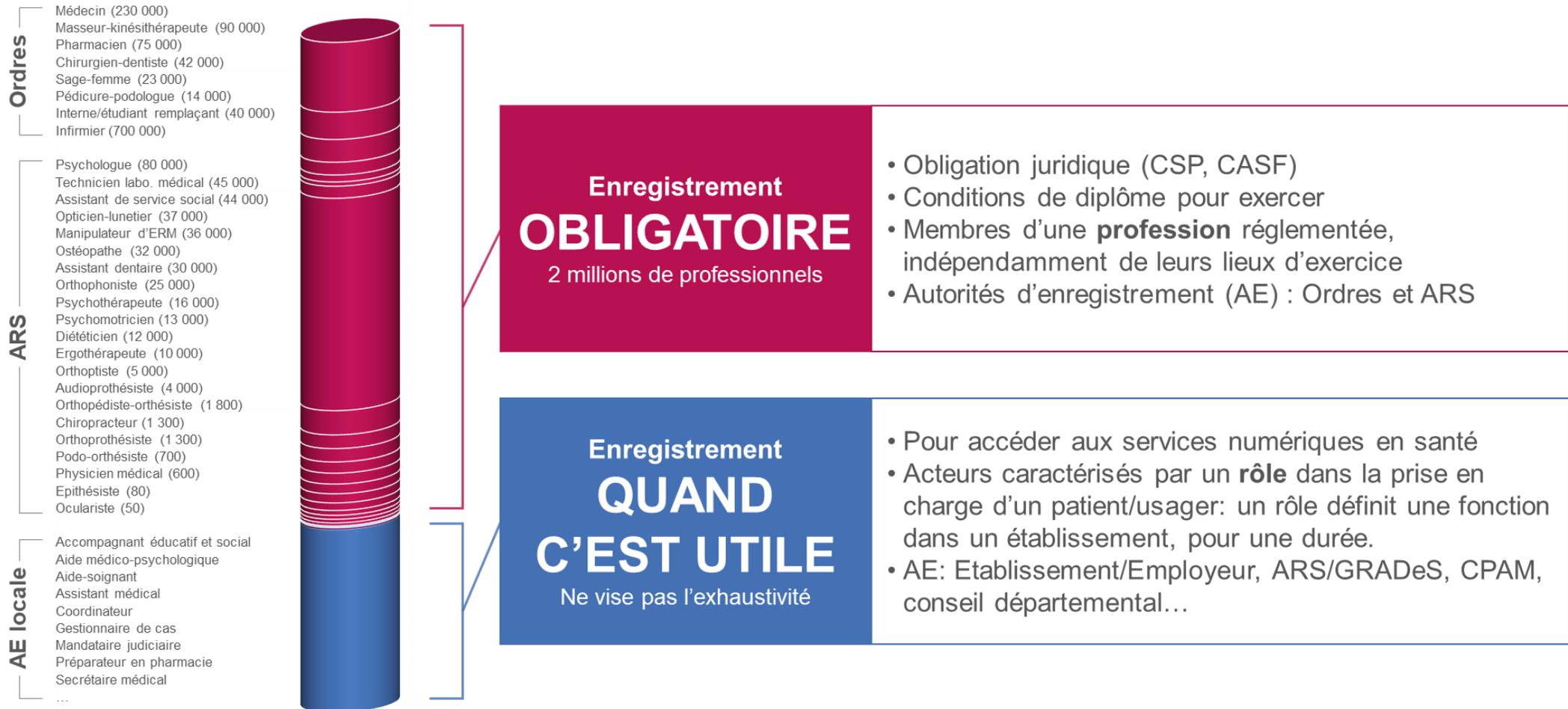
Les bascules se feront progressivement à partir de T1 2022 :

Bascule des **assistants de service social (ASS)** et des **assistants dentaires** (46.000 ASS + 10.000 assistants dentaires)

Bascule des professionnels **hors fournisseurs d'appareillage** et hors assistants dentaire (190.000 professionnels)

Bascule des **fournisseurs d'appareillage** et des **usagers de titres** (180.000 professionnels)

Les différentes populations de professionnels dans le RPPS



4. L'enregistrement des professionnels dans le RPPS+



Les bénéfices de l'enregistrement au RPPS+



Permettre à des professionnels de s'authentifier via **ProSantéConnect** pour **accéder aux services numériques** (DUI, DPI, e-Parcours, DMP, INSi, ...), notamment en **mobilité**.



Professionnel enregistré dans le référentiel national



Permettre à des professionnels d'avoir accès à une **boîte aux lettres MSSanté nominative**.



Le professionnel a accès à ces services tout en ayant **une identité unique et pérenne de référence**, pour éviter de multiples identités locales pour accéder aux services régionaux ou locaux.

Articulation avec les programmes nationaux

SÉCUR
DE LA SANTÉ

► Ségur du numérique en santé

- Besoin d'indentification des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social
- Besoin d'authentification en mobilité aux services numériques des professionnels via PSC pour accéder au DMP, plateforme e-Parcours, ..



► DMP/e-Parcours

- Evolution de la matrice d'habilitation du DMP pour intégrer, notamment, certains professionnels du secteur médico-social en fonction de leur rôle.
- Possibilité d'authentification au DMP par e-CPS (*à venir*)



► ESMS Numérique

- Acquisition, déploiement de DUI intégrant les référentiels et services socles du virage numérique en santé (INSi, DMP, MSSanté, ...)



Des financements directs (SONS) ou indirects (ESMS Numérique) sont prévus pour le financement de solutions conformes au cadre technique de référence.

Les industriels activement impliqués dans les expérimentations RPPS+

Les expérimentations RPPS+ permettent de répondre aux besoins du terrain en fournissant aux professionnels une identité numérique nationale pérenne et unique leur donnant accès à un moyen d'authentification fort, la e-CPS.

Les industriels ont un rôle clef à jouer en raccordant leurs solutions logicielles à PSC.

Ils peuvent parfois même être à l'initiative des expérimentations en partenariat avec des structures ou régions, l'enregistrement des professionnels au RPPS+ incombant à l'employeur ou à un acteur régional ayant autorité sur le champ d'intervention du professionnel (ARS, GRADeS, ...).

► Favoriser la coordination ville (CCAS) /hôpital

L'expérimentation permet aux PS hospitaliers de transmettre de façon sécurisée des demandes de prise en charge en partageant notamment des informations sur la situation complexe d'un patient aux agents du CCAS afin que ces derniers puissent apporter des réponses ciblées le cas échéant.

► Renforcer la sécurité des données de santé des DUI

L'expérimentation permet aux acteurs du médicosocial de s'authentifier via PSC et la e-CPS au DUI.

5. Le programme FINESSE+



Le programme FINESS+

Contexte

Le répertoire FINESS « Fichier National des Etablissements Sanitaires, médico-sociaux et Sociaux » est une fondation essentielle du numérique en santé. Les personnes morales (PM), les établissements des secteurs sanitaires médico-sociaux et sociaux, les organismes de formation, etc., y sont enregistrées au fil de l'eau après vérifications par différentes autorités d'enregistrement (ARS, DREETS, etc.). Il permet à l'écosystème d'y accéder pour rechercher, éventuellement extraire et vérifier ces données. Cela permet aux acteurs consommateurs du FINESS d'échanger entre eux sur la base des mêmes données de référence (identifiant FINESS, etc.), développant l'interopérabilité entre eux.

Problématiques

FINESS présente des risques croissants et des limites dans son usage : risque de rupture de service en raison de l'obsolescence technique et absence de TMA, des fonctionnalités non servies, des concepts mal définis qui engendre complexité et pratiques diverses dans l'enregistrement des PM, des PM exclues du champ, la qualité des données en baisse.

Par ailleurs, FINESS fait face à de nouveaux défis/challenges majeurs, en particulier liées aux évolutions réglementaires qui s'accroissent : réforme de la santé 2022, réforme des autorisations sanitaires, ordonnance "identification électronique".

Enjeux

Les enjeux majeurs :

- La continuité de service, c'est-à-dire la capacité à répondre aux besoins actuels et dans des conditions nominales acceptables
- La capacité à répondre aux nouveaux besoins métier : - Référencement des « hôpitaux de proximité » et CPTS - Réforme des autorisations sanitaires qui concerne environ 4000 établissements - Mise en œuvre de la réforme OTE et transformation des DRCS en DREETS - Enjeux d'interopérabilité et d'identification numérique, - Enjeux de complétude et de fiabilité mis en évidence par le besoin de réponse en situation d'urgence (en particulier les données de contacts / adresses)

Le programme FINESS+

Une nouvelle organisation

Pour faire face à ces difficultés et à ces challenges, une nouvelle organisation se met en place autour du FINESS :

1. Transfert de la gouvernance stratégique du FINESS à la DNS
2. Transfert du pilotage opérationnel à l'ANS, qui a la compétence et la mission de maintenir les répertoires socles du numérique en santé

Le programme FINESS

L'ANS lance un programme FINESS, qui comprend essentiellement

- Un projet de reprise et de sécurisation du FINESS historique, avec un impératif de continuité de service
- Un projet ambitieux de refonte du FINESS, visant notamment à
 - Faire évoluer la logique d'enregistrement des structures et élargir le périmètre du FINESS
 - Permettre aux établissements d'être partie prenante de leur enregistrement et faciliter leurs démarches
 - Publier de façon harmonisée les données des référentiels RPPS, FINESS et ROR

6. Les nouveaux services de publication des professionnels de santé

Les services de publication de l'Annuaire Santé actuellement disponibles

Extractions



Le service permet de publier l'ensemble des professionnels de l'annuaire santé en fichiers .txt ou .csv, via des extractions des données en libre accès, disponibles sur annuaire.sante.fr

Les données en libre accès



- Identifiant RPPS du médecin
- Civilité
- Nom et Prénom d'exercice
- Profession
- Savoir-faire
- Mode d'exercice (Libéral / Salarié)
- Structure d'exercice
- Coordonnées de lieu d'exercice

Recherche et consultation



Le service permet la recherche des structures, des professionnels de santé et des correspondants sur annuaire.sante.fr

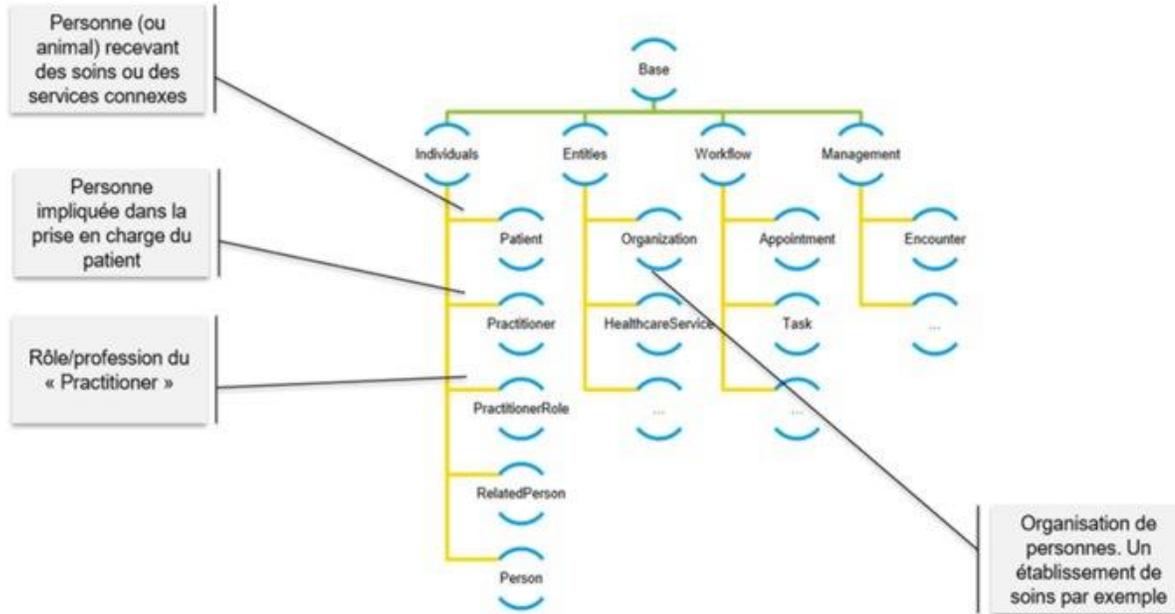
The screenshot shows the website interface for 'annuaire.sante.fr'. At the top, there is a navigation bar with links for 'NOMENCLATURES', 'AIDE & SUPPORT', 'EXTRACTIONS EN LIBRE ACCÈS', and 'EXTRACTION MSSANTÉ'. Below this, a search bar contains 'Martin' and a location dropdown is set to 'Grenoble'. The search results are displayed in a list on the left, showing two entries: 'MARTIN MARIE-HELENE' (Masseur-Kinésithérapeute) and 'MARTIN MURIEL' (Orthophoniste). On the right, a map shows the location of the search results in Grenoble.

Vous trouverez toutes les informations sur la structuration et le contenu des données, ainsi que sur les modalités techniques d'accès, dans le dossier de spécifications : Annuaire_sante_fr_DSFT_Extractions_donnees_libre_accès_V2.3.pdf (esante.gouv.fr)

6. Les nouveaux services de publication des professionnels de santé

Près de 500 données mappées par l'ANS en FHIR dans 62 ressources

OBJECTIF : offrir aux acteurs de la e-santé un standard d'échange de données d'identité pour faciliter les échanges entre l'ANS et ses clients mais également entre les acteurs eux-mêmes



Ressources standard exposées par l'API FHIR Annuaire Santé

Interrogation des PS		Interrogation des structures	
Standard FHIR	MOS	Standard FHIR	MOS
<i>Practitioner</i>	Professionnel de santé	<i>Organization</i>	Structure de santé
<i>PractitionerRole</i>	Exercice Professionnel Situation d'exercice	<i>HealthcareService</i>	Activés de soins Equipment Social
<i>Organization</i>	Structure de rattachement de la situation d'exercice	<i>Device</i>	Equipment Lourd

Les StructureDefinition ont été récemment publiées pour concertation

- sur Github :
- sur Simplifier : <https://simplifier.net/Modelisationdesstructuresetdesprofessionnels>

Pour aller plus loin...

Bascule des professionnels ADELI dans le RPPS :

- <https://esante.gouv.fr/securite/annuaire-sante/bascule-des-professionnels-adeli-dans-le-rpps>
- <https://esante.gouv.fr/securite/annuaire-sante/faq-bascule-oni>

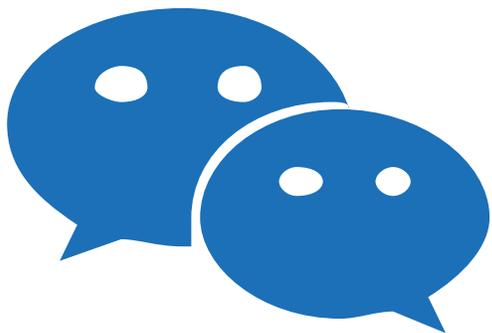
RPPS+ :

- Vidéo sur le principe du RPPS+ : <https://www.facebook.com/watch/?ref=external&v=1227380457616991>
- Présentation du projet d'expérimentation : https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/20201117_ANS_PUSC_Pr%C3%A9sentation%20RPPS%2B%20webinaire.pdf
- Replay du webinaire <https://esante.gouv.fr/ans/webinaire/identification-des-acteurs-de-sante>
- FAQ : <https://esante.gouv.fr/securite/annuaire-sante/portail-RPPS-plus/FAQ-portail-RPPS-plus>
- Fiche réglementation RPPS+ : <https://gnius.esante.gouv.fr/fr/reglementation/fiches-reglementation/rpps>

Services de l'annuaire santé :

- Annuaire Santé : comment accéder aux données ? : <https://esante-formation.fr/course/view.php?id=111>
- Annuaire Santé : les enjeux d'un référentiel des professionnels : <https://esante-formation.fr/course/view.php?id=109>
- Annuaire Santé : son contenu et son fonctionnement : <https://esante-formation.fr/course/view.php?id=110>

- Identification des acteurs dans les référentiels nationaux



**Temps d'échange
Avez-vous des questions ?**

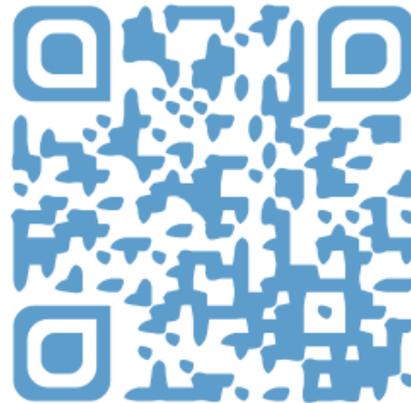


Merci de votre attention.

Vous retrouverez le replay de ce webinaire
sur notre chaine YouTube

Vous pouvez donner votre avis sur ce webinaire

<https://forms.office.com/r/i5kr9Fd04A>



 5 ET 6 OCTOBRE 2021
Journées
Nationales
des Industriels

Merci de votre écoute
et participation





esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'Agence du Numérique en Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.

tech.esante.gouv.fr

Le portail dédié aux Industriels.

 [@esante_gouv_fr](https://twitter.com/esante_gouv_fr)

 [linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)